



6, Allée des gardes royales
78000 Versailles

Meeting SPA Belgique – 30 Septembre & 01-02 Octobre 2022

Pilote :

Nom :

Prénom : Voiture éligible :

Adresse mail : N° Portable :

Co-Pilote :

Nom : Prénom :

Adresse mail : N° Portable :

Frais d'inscription :

	Quantité	Prix hors assurance (dont 20 eur frais de gestion) par personne	Montant Inscription	Assurance Annulation facultative Oui / Non	Prix Assurance par personne	Montant Assurance	Montant Total
Membre		420 €			10 €		
Non Membre		450 €			10 €		
Total							

Paiement :

Virement :

Paiement en 1 fois à l'inscription : IBAN : FR76 1020 7002 3922 2146 8846 334 – BIC : CCBPFRPPMTG - BP Rives de Paris

Chèque : (chèque(s) à envoyer avant le **17 Juin 2022** – Le cachet de la poste faisant foi)

Paiement en 1 fois (N° chèque et nom banque) :

Paiement en 2 fois (Joindre obligatoirement deux chèques) :

Membre avec assurance : 1^{er} chèque : 230,00 euros et deuxième chèque : 200,00 euros

Membre sans assurance : 1^{er} chèque : 220,00 euros et deuxième chèque : 200,00 euros

Non Membre avec assurance : 1^{er} chèque : 260,00 euros et deuxième chèque : 200,00 euros

Non Membre sans assurance : 1^{er} chèque : 250,00 euros et deuxième chèque : 200,00 euros

Le 1^{er} chèque sera encaissé à l'inscription (fin Juin 2022) – Le 2^{ème} chèque sera encaissé début Aout 2022.

Chèques à l'ordre de : DeafCarClub : Postez-les avec le bulletin d'inscription à :

Chez Nicolas VIVET- 55, rue Sevigné - 94490 ORMESSON-MARNE

DeafCarClub

Association loi 1901 parue au JO : le 26 Décembre 2015 sous le n° annonce 1531
SIRET : 820 529 576 00010



6, Allée des gardes royales
78000 Versailles

!!! Attention !!!

En cas de force majeure (maladie, décès famille,) le séjour pourra vous être remboursé que si vous avez pris une assurance annulation. L'assurance Annulation pris par Deafcarclub est : **Europ Assistance** (**Nous consulter**)

Attention : le pilote et co-pilote sont automatiquement enregistrés et partagés dans la même chambre d'hôtel, sous réserve de modification en nous faisant parvenir un mail.

Infos complémentaires ou autres : envoyer mail au : cateam@deafcarclub.org

Règlement intérieur :

Article 1 : Le but de la sortie est de passer un bon moment entre passionnés.

Article 2 : Seules deux personnes maximum (conducteur ou conductrice et passager ou passagère) sont autorisées par véhicule. La manifestation est exclusivement réservée aux adultes. Les enfants ne sont pas acceptés.

Article 3 : Un bon comportement et une bonne mentalité sont requis.

Article 4 : Le participant reste responsable de ses actes en toutes circonstances et assure avoir une assurance Responsabilité civile pour les dommages qu'il pourrait occasionner lors de la manifestation.

Article 5 : Lors du rallye, le conducteur doit être en possession de son permis de conduire, son véhicule doit être Assuré et conforme, et il s'engage à respecter le code de la route en toutes circonstances. Il est responsable de sa Conduite.

(Date et Signature)

FICHE INDIVIDUELLE A REMPLIR POUR L'ASSUREUR : Europ Assistance

DeafCarClub

Association loi 1901 parue au JO : le 26 Décembre 2015 sous le n° annonce 1531
SIRET : 820 529 576 00010



6, Allée des gardes royales
78000 Versailles

Je soussigné reconnait avoir lu et pris connaissance des conditions générales de l'assurance « Annulation Voyage » d'Europ Assistance.

Mes coordonnées en cas d'annulation :

Participant(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Adresse mail :

Ces coordonnées seront transmises à l'assureur : Europ Assistance.

Date :

Signature :